

GRANDFRESNOY

Eoliennes : consulter les électeurs ?

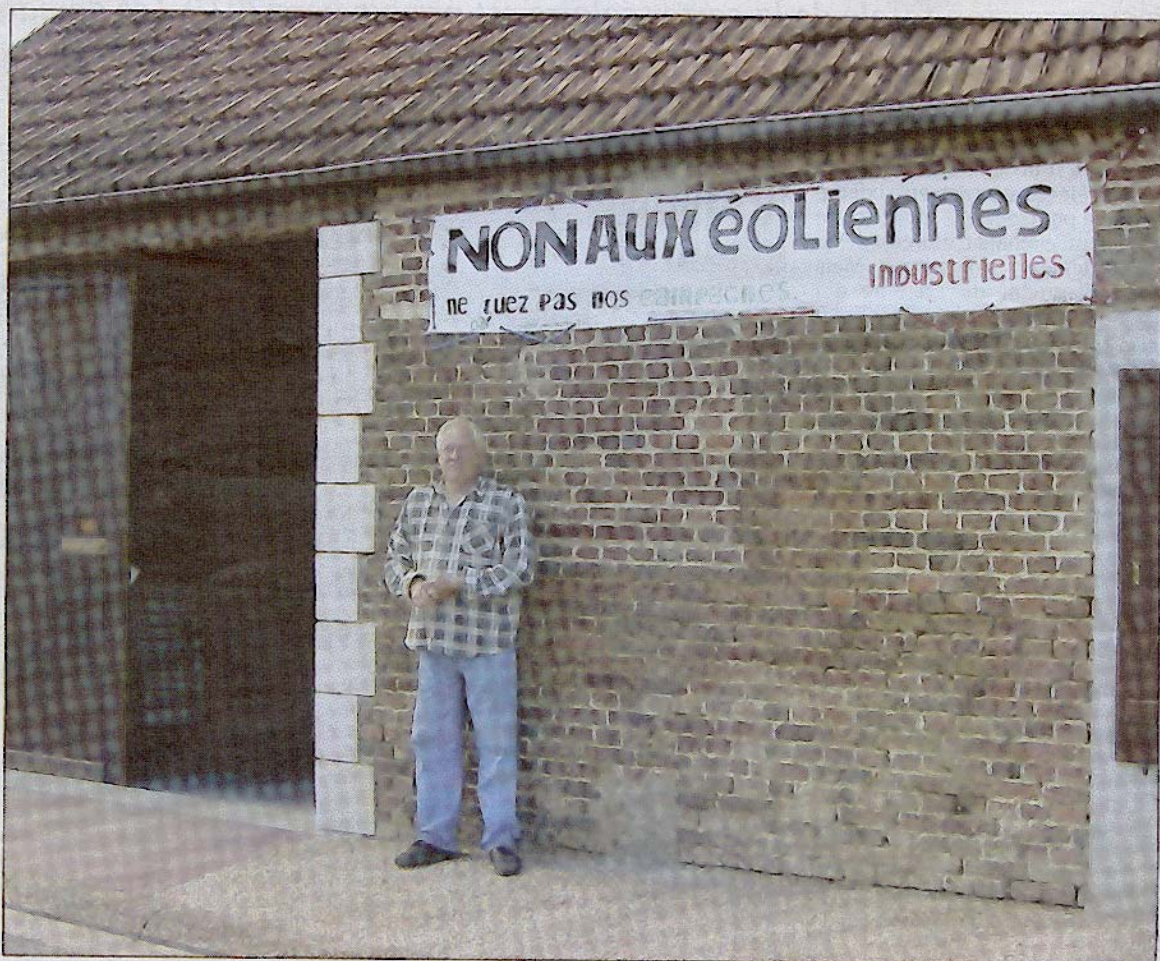
Le conseil municipal décidera demain s'il consulte ou non les habitants sur le projet éolien. L'association Oise dans le vent, opposé aux éoliennes, assure qu'elle se rangera au vote du conseil.

Le conseil municipal décide ce vendredi, à 20 h 30, de consulter ou non les électeurs sur le projet d'implantation d'éoliennes. Le 31 mars dernier, Marc Lefranc, opposé à ce projet, habitant la commune et vice-président de l'association Oise dans le vent, avait déposé une pétition de 306 signatures (soit un quart des électeurs du village) exigeant que les habitants du village soient consultés sur la question : « Acceptez-vous une zone de développement éolien sur la commune ? »

Le résultat de la consultation n'engagerait pas le conseil

Robert Lannaud, maire de Grandfresnoy, a été reçu par le sous-préfet de Compiègne, le 7 mai, pour étudier la demande de référendum déposée par Oise dans le vent. Le représentant de l'État a reconnu la légalité de la démarche de l'association, précisant que le conseil municipal ne peut faire qu'une consultation des électeurs, qui ne l'engage pas juridiquement.

Bien que les relations soient tendues depuis quelques mois entre la municipalité et les opposants, ces derniers se plieront à la décision du conseil. Et assurent que vendredi, ils assisteront à l'assemblée communale en silence...



Francois Bernier, membre de Oise dans le vent, a affiché sa position sur son habitation. Les éoliennes se trouveraient juste en face de chez lui.